2007-03885/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Le patrimoine rural : un facteur de développement

La ministre de la Culture et des Communications et le préfet de la MRC de Kamouraska signent une entente triennale

Saint-Pascal, le 28 août 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le préfet de la MRC de Kamouraska, M. Jean-Guy Charest, ont signé aujourd'hui une entente de développement culturel visant la mise en place d'un **Centre d'expertise et d'animation du patrimoine rural** qui aura pour mission de favoriser la prise en compte du patrimoine rural dans le développement économique, culturel et touristique de la MRC. Cette entente, d'une durée de trois ans, prévoit des investissements conjoints de 150 000 $, à raison de 25 000 $ par année, en provenance de chacun des partenaires.

« En créant ce centre d'expertise, nous voulons doter la région du Bas-Saint-Laurent, mais aussi l'ensemble du Québec rural, d'un premier centre multiressources chargé de soutenir, d'accompagner et de stimuler les initiatives de protection et de mise en valeur des diverses composantes du patrimoine rural, notamment par la mise en commun des connaissances, le réseautage des organismes et le partage des expertises », a déclaré la ministre Beauchamp.

Pour sa part, le préfet de la MRC a souligné que « cette entente a été rendue possible grâce à la concertation et à la mobilisation du milieu. Le partenariat établi entre la MRC et les organismes impliqués démontre une fois de plus le dynamisme de Kamouraska et contribue à la force du Bas-Saint-Laurent dans le développement régional. »

Géré par RURALYS, corporation sans but lucratif, le centre offrira aux municipalités, aux organismes ainsi qu'à la population des ressources et du soutien technique en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine rural, notamment en développant de nouveaux outils de sensibilisation et de connaissance. Un portail informatique verra bientôt le jour et mettra à la disposition du public une base de données unique permettant d'appuyer les efforts de conservation du patrimoine bâti et paysager du territoire. Dans le cadre de son plan d'action triennal, le centre prévoit également la mise sur pied d'un comité de consultation architecturale et d'une fondation du patrimoine rural.

En suscitant des projets novateurs, imaginés et élaborés par les gens du Bas-Saint-Laurent, le Ministère et la MRC de Kamouraska comptent développer une véritable expertise régionale et assurer un développement axé sur le patrimoine rural, qui tienne compte des valeurs et des priorités de la région.

Source :

Colette Proulx
Direction générale des Communications

Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : 514 873-2979

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Céline Boisvert
Agente de communication
Municipalité régionale de comté de Kamouraska
Tél. : 418 492-1660

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007